



CONCERTATION POLITIQUE DE MADINGOU

La Copar et le Cpoc réagissent



Chris Antoine Walembaud

Au cours des conférences de presse animées le 3 décembre à Brazzaville, la Convention des partis républicains (Copar) a indiqué que la réunion de Madingou a posé les bases du prochain scrutin présidentiel tandis que le Collectif des partis de l'opposition congolaise (Cpoc) estime qu'elle a été une « occasion politique ratée ».

« Nous sommes heureux que la concertation politique de Madingou ait maintenu l'organisation du scrutin présidentiel à la date prévue », a déclaré le coordonnateur de la Copar Chris Antoine Walembaud. De son côté Mathias Dzon a signifié : « Notre participation à Madingou a eu le mérite de démontrer qu'au Congo, il n'y a pas une pensée unique ».

Pages 2 et 16



Mathias Dzon

BRAZZAVILLE

La route d'accès à Mfilou bientôt opérationnelle



Le ministre en charge de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya qu'accompagnait le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a visité les différents chantiers de la ville capitale.

A la fin de la visite, la délégation s'est dit satisfaite de l'évolution des travaux et a annoncé l'ouverture sous peu de la route principale conduisant à la mairie du septième arrondissement, Mfilou. « Nous venons de visiter la route de Mfilou et nous en sommes contents. Avec le grand bitume déployé, cette voie va être enfin ouverte à la circulation », a déclaré Jean Jacques Bouya.

Page 4

FRANCE

Décès à 94 ans de Valéry Giscard d'Estaing

L'ancien président français, Valéry Giscard d'Estaing, est décédé mercredi soir à l'âge de 94 ans. Selon sa famille, qui a annoncé officiellement sa disparition, son état de santé avait commencé à se dégrader avant la pandémie de Covid-19 qui a finalement eu raison de lui. Né en 1926 en France, Valéry Giscard d'Estaing avait été le plus jeune président français à cette époque venue au pouvoir à 48 ans en 1974. Il y est resté jusqu'en 1981.

Page 9



FISCALITÉ

Le Niari et la Bouenza expérimentent le système de paiement en ligne



Des agents fiscaux en formation à Dolisie. Toutes les informations concernant les contribuables sont vues à l'écran par tout le monde au même moment. C'est le règne de la transparence à 180 degrés parce qu'il n'y aura plus de secret à cacher », a fait savoir un des formateurs, Lambert Ifoko.

Dans le cadre de la vulgarisation de sa nouvelle plateforme de paiement en ligne des impôts, l'administration fiscale a initié une formation des agents à l'application e.tax au sein des entreprises installées dans les départements du Niari et de la Bouenza. « Avec l'entrée en vigueur de l'application e-tax en 2020,

Page 3

Éditorial

Sortie de crise

Page 2

ÉDITORIAL

Sortie de crise

Si tout se passe bien dans les semaines à venir et si, comme cela nous est promis par les grands laboratoires mondiaux, la mise en place du vaccin contre le virus Covid-19 se concrétise à l'échelle de la planète, la crise que nous avons vécue tout au long de cette année 2020 prendra fin rapidement. Sans doute laissera-t-elle des traces pénibles dans les sociétés humaines étant donné le nombre élevé de décès qu'elle a provoqué sur les cinq continents, mais elle permettra aussi et surtout une relance des activités humaines dont chacun d'entre nous pourra tirer un profit personnel

Ceci, bien évidemment, si les peuples, les nations, les gouvernements en anticipent dès maintenant les effets et s'emploient à relancer leur économie que la pandémie a pratiquement mise à l'arrêt en raison des confinements successifs instaurés pour bloquer la diffusion mortelle du coronavirus. Une évidence qui s'impose désormais à tous les Etats mais aussi à la société civile dans son ensemble qui doit anticiper la levée progressive des barrières ainsi édifiées partout dès le début de cette année.

Ce à quoi les pouvoirs publics, chez nous comme ailleurs, doivent cependant veiller dans un tel contexte, c'est bien que leurs administrations n'empêchent pas, ou ne ralentissent pas la relance attendue et espérée en imposant aux acteurs économiques, qu'ils soient petits, moyens ou grands, le paiement immédiat d'impôts, de taxes, de charges diverses qui aggraveraient les difficultés financières auxquelles ceux-ci se trouvent confrontés. S'il est vrai que les finances publiques du Congo, de notre Congo, se trouvent dans une position délicate en raison du surendettement de l'Etat et de la réduction brutale de ses ressources, il l'est plus encore que le secteur privé se trouve, lui aussi, confronté à des difficultés inédites dont l'aggravation risque de provoquer son effondrement.

Tout doit donc être mis en œuvre, aujourd'hui, afin que l'économie nationale se redresse sans délai, que la production et le commerce se relancent, que le chômage ne s'aggrave pas en générant une crise sociale qui elle-même empêcherait le redressement de notre économie. Et qui, soit dit en passant, perturberait dangereusement les grandes échéances électorales à venir au premier rang desquelles figure l'élection présidentielle du début 2021. Parole d'observateur !

Les Dépêches de Brazzaville

CONCERTATION POLITIQUE

La COPAR salue les résolutions de Madingou

La Convention des partis républicains (COPAR) a salué le 3 décembre à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, les conclusions de la concertation politique tenue du 25 au 26 novembre à Madingou dans le département de la Bouenza.

Comme cela a été le cas à l'issue sur une transition politique. Et

néral, dont les résultats seront disponibles dans neuf mois, selon les experts. La COPAR milite pour l'ordre constitutionnel car on ne peut pas être républicain et acter la viola-



Les membres de la COPAR/Photo Adiac

des concertations politiques précédentes, la réunion de Madingou a débouché sur plusieurs résolutions parmi lesquelles figure le maintien du scrutin présidentiel en mars 2021.

Pour ce groupement politique, cette résolution a été de grande importance, d'autant plus qu'elle permet le respect de l'ordre constitutionnel, mais aussi et surtout d'épargner le pays des remous sociaux pré ou post électoraux. « A Madingou, la COPAR a soutenu le maintien du scrutin à la date prévue. Nous n'avons pas voulu acter le report de l'élection, parce que cela devrait créer un vide juridique qui aurait débouché

cela pouvait replonger le pays dans une guerre civile. Les Congolais ne vont plus mourir à cause d'une simple élection », a indiqué le coordonnateur de la COPAR, Chris Antoine Walem-baud.

La COPAR a loué aussi la décision relative à la révision extraordinaire des listes électorales, contre le recensement administratif spécial tel que préconisé par certains participants.

« Nous avons soutenu aussi la révision extraordinaire des listes électorales. Parce que le temps court ne nous permet plus d'attendre les résultats du recensement administratif spécial ou du recensement gé-

tion de la loi fondamentale », a fait savoir pour sa part, Bonaventure Boudzika, membre de cette plate-forme politique.

Au-delà de tout, la COPAR s'est réjouie de sa participation à cette concertation politique, et d'avoir fait des propositions qui ont été prises en compte dans les résolutions finales.

Notons que la COPAR regroupe six partis politiques, parmi lesquels, le Parti républicain libéral (PRL), le Congrès pour la démocratie et la République (CDR) et le Congrès des démocrates africains (CODEMA).

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FISCALITÉ

La plateforme E-TAX s'expérimente dans le Niari et la Bouenza

L'administration fiscale congolaise poursuit la vulgarisation de sa nouvelle plateforme de paiement électronique des impôts et taxes via le système intégré de gestion « E-TAX ». Vingt-trois de ses agents locaux renforcent leurs capacités sur l'utilisation des outils informatiques dédiés aux déclarations.

Le paiement électronique des impôts et taxes sera effectif dans les départements du Niari et de la Bouenza dès le 10 décembre prochain. Prélude à l'opérationnalisation de la plateforme «E-TAX» dans le sud du pays, des agents des unités de très petites et moyennes entreprises sont formés, depuis le 1er décembre, à l'utilisation des outils à Nkayi(Bouenza) et à Dolisie(Niari).

Le directeur départemental des impôts et domaines du Niari, Gustave Babalako, et sa collègue de la Bouenza, Mélanie Adoumta-Boueti, supervisent ce processus de modernisation de l'administration fiscale dans leurs localités respectives. Selon Gustave Babalako, cette formation est une phase importante dans la digitalisation de l'administration. « Celui ou celle qui n'aura pas les ap-

titudes à exercer désormais ses métiers fiscaux dans la nouvelle application n'aura plus de place dans son bureau », a-t-il signifié, en s'adressant à ses collaborateurs.

Pour l'un des formateurs, Lambert Ifoko, le chef de groupe utilisateurs-métiers du projet «E-TAX», la session de formation vise à capitaliser les acquis de l'ancien système de traitement automatisé de la fiscalité (Systaf) et de corriger les faiblesses de cet outil qui fut créé en 1979. Mieux, E-TAX permet de corriger, par exemple, l'impossibilité d'échanger des données entre deux unités d'entreprises assujetties; la difficulté d'interconnecter deux unités, ainsi que l'impossibilité d'effectuer des télé-procédures.

« Avec l'entrée en vigueur de l'application E-TAX en 2020, toutes les informations concernant les contri-



Des agents fiscaux en formation à DolisieDR

buables et agents d'impôts sont vus à l'écran par tout le monde et au même moment. C'est le règne de la transparence à 180 degrés ! Il n'y aura plus de secret à cacher », a fait savoir Lambert Ifoko, ajoutant que E-TAX sera bénéfique aussi bien pour les contribuables

et l'administration fiscale, ainsi que les partenaires au développement du Congo. Au sujet du contenu de cette formation à Dolisie, les échanges ont porté sur des aspects pratiques de terrain, à savoir la présentation du projet E-TAX et la consultation des informations ; la

prise en charge du contribuable et la procédure de déclaration des impôts et taxes ; les cas des déclarations tardives, les tableaux de bord et la relance-contrôle automatique ; le paiement et les tableaux de bord ; le portail contribuable...

Fiacre Kombo

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOYABILITÉ

La Banque mondiale entend amplifier le programme

Le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM), Abdoulaye Seck, a, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, promis de booster les activités du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE).

Au cours de leurs échanges, les deux personnalités ont fait le point de la coopération entre la République du Congo et la BM sur tout ce qui concerne la formation professionnelle, l'emploi des jeunes, bref le capital humain.

« Nous avons discuté de l'avenir du PDCE notamment comment nous pouvons l'amplifier. Nous espérons que le conseil d'administration qui se tiendra très prochainement approuvera le dossier relatif au financement additionnel pour ce pro-

gramme », a indiqué le directeur des opérations de la BM.

Abdoulaye Seck a été informé, en outre, des contraintes et défis du secteur de la formation professionnelle et de l'emploi liés à l'insuffisance d'infrastructures pour délivrer des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi d'un côté mais aussi au poids démographique des jeunes sans emploi.

Financé par la Banque mondiale depuis 2014, le PDCE a pour objectifs de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à



Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel lors de l'entretien avec la délégation de la BM

« Nous avons discuté de l'avenir du PDCE notamment comment nous pouvons l'amplifier. Nous espérons que le conseil d'administration qui se tiendra très prochainement approuvera le dossier relatif au financement additionnel pour ce programme »

l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant dans les zones urbaines, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail.

L'offre de formation que développe le PDCE porte sur la coiffure, la couture, l'hôtellerie,

la pâtisserie, l'électricité, la mécanique automobile, la soudure et la menuiserie. Toutes ces formations permettent aux jeunes d'avoir une formation qualifiante qui leur ouvre les portes du marché de l'emploi et de la micro-entreprise.

En dehors de la République du Congo, Abdoulaye Seck est également directeur des opérations de la BM pour le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale.

Lopelle Mboussa Gassia

INFRASTRUCTURES

Les travaux de la voie d'accès à la mairie de Mfilou bientôt achevés

Le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a visité le 3 décembre quelques chantiers en compagnie du maire de Brazzaville Dieudonné Bantsimba. A l'issue de la visite, il a salué l'évolution des travaux de la route conduisant à la mairie de Mfilou.

« Nous avons visité cette route de Mfilou et nous pouvons dire que c'est un soulagement. On peut être sûr cette fois-ci que cette voie va être enfin achevée et ouverte à la circulation », a déclaré le ministre Jean Jacques Bouya.

Il a également visité les travaux de construction du marché Soukissa dans le cinquième arrondissement et de pavage des voiries urbaines au quartier Moukondzi-Ngouaka à Makélékélé qui s'exécutent dans le cadre du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires, sans oublier le chantier de la route de la corniche de Brazzaville.

A Soukissa, l'ouvrage est déjà assez avancé. Il est question de construire un bâtiment plain-pied, d'une

architecture simple et moderne, totalement couvert et ayant une emprise au sol de près de 3850 m².

Les travaux du marché Soukissa sont exécutés par l'entreprise Erico sous l'expertise du bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics. Ce marché sera doté de 648 tables en béton, 14 boutiques, deux boucheries, un restaurant, une bache à eau de 50 mille litres, une citerne de mille litres, un réseau d'assainissement, un bloc d'infirmerie. Il sera livré le 31 janvier à en croire les experts.

Le chantier de pavage des voiries du quartier Moukondzi-Ngouaka sont exécutés par la société Stécole corporation. Pour cette première phase, onze rues sont concernées dont huit se



Le ministre Jean Jacques Bouya sur la voie d'accès à la mairie de Mfilou/Adiac

trouvent déjà en chantier. « Ce projet des quartiers dits précaires est exceptionnel et nous le partageons avec la Banque mondiale et les différentes collectivités notamment la mairie de Brazzaville et celle de Pointe-Noire. C'est un projet participatif qui a un regard sur les quartiers précaires en les dotant des biens collectifs tels que les

marchés. Ce sont des activités à haute intensité de main-d'œuvre. Les travaux sont en cours et l'assainissement se fait un peu partout. », a expliqué le ministre Jean Jacques Bouya. Concernant le chantier de la route de la corniche de Brazzaville, il a fait savoir que « ... les travaux se déroulent bien et sont de grande en-

vergure. S'il n'y avait pas cette pandémie difficile on aurait pu finir en temps et avant la fin de l'année. Malheureusement, on va peut-être pouvoir tirer un tout petit peu en longueur en espérant finir d'ici le mois de février. L'entreprise est à pied d'œuvre et nous sommes satisfaits de ce que nous voyons ».

Gloria Imelda Lossele

AVIS DE VENTE

Domaine à vendre

Lieu : Limite avec les logements de l'OMS à Mafouta, superficie : 4661,00 mètre carré.

Tel : 06 653 69 74 / 05 385 31 00

NÉCROLOGIE



Donat Ellian Anicet, les familles Ndzilla Etienne, Bouillon Ingrid annoncent aux parents, amis et connaissances le décès à Brazzaville de leur fille, petite fille Donat Ellion Arielle, survenu le 27 novembre 2020.

La veillée mortuaire se tient à Diata au n°56 bis rue Massangui, arrêt de bus Mwetli.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Le Colonel d'Aviation à la retraite Tsoumou Georges Black-Djo, a la profonde douleur d'informer les amis de l'Armée de l'Air (Ailes cassées) du décès de son chef de famille Ngami Likibi Jean Marc (ancien inspecteur principal du trésor public) décédé survenu ce 29 novembre 2020. Le deuil se tient au quartier Batignolles, rue Albert Mampiri n°1664, références station-service Majoca.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



PERSONNES VULNÉRABLES

Les handicapés revendiquent leurs droits

Les personnes à mobilité réduite ont émis le 3 décembre, le souhait de voir leurs doléances prises en compte par le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap en vue d'une plaidoirie auprès des autorités compétentes.

Le vœu a été formulé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées commémorée chaque année par l'humanité.

A Brazzaville, cette journée a donné lieu à une conférence de presse animée par l'attaché au secrétariat du conseil consultatif, Armand Guy Richard Ndinga Okossa, sur le thème « Développons notre résilience collective pour trouver et mettre en œuvre des solutions durables afin de ne laisser personne de côté pendant et après la Covid-19 ». Les échanges ont porté sur la non-prise en compte des personnes vivant avec handicap dans la construction des édifices administratifs, la distribution des dons ainsi qu'au manque d'ac-

compagnateur dans la formation des non-voyants et malvoyants à l'École normale des instituteurs.

L'objectif a été d'interpeller les responsables des Organisations des personnes vivant avec handicap (OPH) d'apporter leurs contributions au Conseil afin de lui permettre d'accomplir pleinement sa mission de plaidoiries, a-t-il indiqué.

L'initiative fait suite à sa descente dans les départements de la partie nord du pays, notamment dans la Sangha, Cuvette et dans la Likouala où il a déploré les conditions dans lesquelles vivent cette catégorie de personnes. « Les personnes vivant avec handicap subissent de discrimination au sein des familles et dans la société. Je vous appelle à donner la valeur à votre personnalité car nous avons tous les mêmes facultés et les mêmes droits », a fait savoir Armand Guy Richard Ndinga Okossa.

Le conseiller Pierre Ibala a, pour sa part, souligné dans sa communication le manque

d'assistance socio-économique envers cette couche sociale. Les personnes vulnérables sont exposées à plusieurs dangers tels que les maladies infectieuses, a-t-il rappelé. Elle mérite une attention particulière des pouvoirs publics en cette période du coronavirus et devrait bénéficier d'un accompagnement dans tous les domaines. A propos, il a invité les responsables des OPH à améliorer les conditions de ces personnes. « Le pouvoir public a sa part de responsabilité certes mais la personne handicapée ne doit pas faire l'erreur de ne pas se prendre en charge sous prétexte de son handicap. Revendiquez vos droits et apportez vos doléances au conseil », a-t-il déclaré.

Rappelons que cette Journée internationale des personnes handicapées a été marquée par la remise de dons, notamment de fournitures scolaires à l'Institut national des aveugles du Congo et de produit de première nécessité à l'Institut psychologique pédagogique.

Lydie Gisèle Oko

FRANCE

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing est mort des suites de la Covid-19

L'ancien chef d'Etat de 1974 à 1981, Valéry Giscard d'Estaing (VGE), est décédé des suites de la Covid-19. C'était le 2 décembre. Il était hospitalisé pour « une légère infection aux poumons ». Né le 2 février 1926 à Coblence, il avait 94 ans. VGE est le président de la République qui connaissait mieux l'Afrique.

Victime du coronavirus, le 20e président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing -1974 à 1981-, était âgé de 94 ans. Il était hospitalisé au CHU Trousseau de Tours à la mi-novembre, après une première hospitalisation à Georges Pompidou à Paris, pour une légère infection pulmonaire, a-t-on appris. Elu en 1974, VGE était le plus jeune président de la Ve République. Il avait 48 ans. Il se voulait l'incarnation d'une modernité triomphante, issue du centre-droit libéral et démocrate-chrétien qui aura bâti l'Europe de l'après-guerre. Il se fait élire face à François Mitterrand, et devient le premier non-gaulliste à entrer à l'Élysée. L'élection de VGE fait souffler un vent de liberté en France : abaissement de la majorité à 18 ans, dépénalisation de l'avortement, initiateur du « G7 », divorce par consentement mutuel. Il participe largement à la construction européenne.

Après des débuts très prometteurs, le mandat de VGE connaît une première crise avec la démission de son Premier ministre, Jacques Chirac, en 1976. Mais VGE c'est aussi le ralentissement de l'économie française dû au choc pétrolier, les affaires, le suicide de son ministre Robert Boulin, les diamants de Bokassa, l'austérité, une inflexion

plus conservatrice. Ce qui va peser sur sa popularité et va contribuer à l'échec à sa réélection en mai 1981 face à François Mitterrand. Après cet échec politique, Valéry Giscard d'Estaing rebondit en 2003 grâce à son élection à l'Académie française, dans le fauteuil de l'ancien président sénégalais Léopold Sédar Senghor (LSS).

Valéry Giscard d'Estaing et l'Afrique

VGE s'était investi à donner une impulsion nouvelle aux relations Afrique-France, en rétablissant le secrétariat à la Coopération, avec une vision bien définie du franc CFA, dont il avait la maîtrise des mécanismes en tant qu'ancien ministre des Finances. Dès son entrée en fonction, VGE supprime le secrétariat général aux Affaires africaines et malgaches, dirigé par Jacques Foccart, un serviteur du général de Gaulle et Georges Pompidou. L'objectif est de rendre la politique franco-africaine plus innovante. Des relations entre VGE et l'Afrique, il n'y a pas que l'affaire des diamants, cadeau du président centrafricain Jean Bedel Bokassa – ce qu'il faisait avec l'ensemble de ses hôtes. Mais cette affaire va contribuer à sa défaite en 1981. Elu en mai 1974, VGE effectue son premier voyage en Afrique par l'Algérie en 1975. Il sera le premier président français à s'y rendre officiellement depuis l'indépendance du pays en 1962. Cette volonté de rapprochement sera de courte durée, à cause du soutien de la France au Maroc sur la question du Sahara occidental.

Sous le mandat de VGE, la France



aura été très active pour assurer la protection de ses intérêts grâce à des accords parfois « délicats ». Ce fut le cas avec l'intervention de l'armée française à Kolwezi en RDC (ex Zaïre- une zone d'influence belge et américaine), en Mauritanie, au Tchad, au Niger, en Centrafrique, etc. Au Zaïre, les légionnaires français prennent le contrôle de Kolwezi dans la province du Shaba, en mai 1978. Si l'opération est une réussite politique et militaire, la France échoue à faire du Zaïre son partenaire essentiel. Sous VGE, la France a aussi l'ambition d'étendre sa zone d'influence économique, en profitant de l'absence momentanée de certaines puissances. Il s'appuie entre autres sur les sommets France-Afrique fondés sur la « réciprocité des intérêts ». Il renoue avec la Guinée, le Nigeria. A partir de 1976, Paris va construire deux réacteurs nucléaires (La famille de VGE a des intérêts dans le nucléaire), en Afrique du Sud, un

pays placé au ban des nations pour sa politique d'apartheid.

C'est aussi sous VGE que Djibouti accède à l'indépendance en juin 1977. Il assoit la présence de la France sur le sol africain, contredisant le principe de « l'Afrique aux Africains ». Mais il réussit à installer un climat de calme à Djibouti, déjouant les pronostics de certains observateurs. L'indépendance des Comores en juillet 1975 n'a pas connu le même succès. L'île de Mayotte, par contre, conservera en 1976 ses liens avec la France. Mais Les Comores continuent à revendiquer leur souveraineté sur Mayotte. Dans l'affaire « des diamants de Bokassa », VGE est l'héritier d'une longue pratique. Celle d'une amitié entre les hommes qui a été exploitée politiquement. Mais cette affaire interroge les choix et les soutiens peu avisés de la France à certains régimes, dont celui de Jean-Bedel Bokassa, dont le pays, la Centrafrique,

a une situation stratégique essentielle. VGE tout comme ses deux prédécesseurs (De Gaulle et Pompidou) a laissé faire.

Au-delà des considérations politiques, VGE était passionné par l'Afrique qu'il connaissait mieux que tous les présidents français de la Ve République. Il y a effectué de nombreux voyages officiels et privés, pour des affaires ou pour des safaris. Car c'était un grand chasseur. Fasciné d'Afrique, le rôle de VGE sera ambivalent, occultant son côté novateur dans les relations Afrique-France. Pour son adieu à l'Afrique, VGE dans son dernier roman « Mathilda », paru en 2011, décrit la savane africaine, qu'il a longuement sillonnée. A l'Académie des sciences d'Outre-Mer, où il venait de temps en temps, il faisait toujours salle comble. C'est une page de l'histoire des relations franco-africaines du 20e siècle qui se termine.

Noël Ndong

PRÉSIDENTIELLE EN RCA

La candidature de François Bozizé invalidée

La candidature à l'élection présidentielle de l'ex-président centrafricain, François Bozizé, a été invalidée le 3 décembre par la Cour constitutionnelle au motif qu'il faisait l'objet de poursuites, notamment pour « assassinats, tortures et de sanctions de l'ONU ».

« Considérant que le candidat fait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé contre lui le 31 mars 2014, devant la justice de son pays, notamment pour assassinats, arrestations, séquestrations, détentions arbitraires et tortures, la Cour constitutionnelle a invalidé la candidature de François Bozizé... », indique le texte.

Selon les termes d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, « le candidat fait l'objet de sanctions renou-



-L'ancien président François Bozizé

velées le 28 juillet 2020 » et « il déroge au critère de bonne moralité inscrit dans le Code électoral », poursuit la décision de la juridiction suprême.

Le premier tour des élections présidentielle et législatives est prévu pour le 27 décembre et le président sortant, Faustin Archange Touadéra, qui brigue un second mandat, fait

désormais figure d'archi-favori dans ce pays ravagé par sept années d'une sanglante guerre civile qui perdure. Selon les observateurs, François Bozizé était le seul qui pouvait inquiéter

« sérieusement » le chef de l'Etat actuel.

En 2014, l'ONU avait placé François Bozizé sous sanctions, faisant geler ses avoirs à l'étranger et l'interdisant de voyager, au motif qu'il avait « soutenu » depuis son exil des milices coupables, selon l'organisation, de « crimes de guerre et crimes contre l'Humanité ».

La Cour a également invalidé trois autres candidats. Ainsi, dix-huit candidats restent en lice pour un scrutin qui s'annonce sous haute tension. Nombre de Centrafricains mais aussi d'humanitaires et de diplomates redoutent que François Bozizé, déjà auteur de plusieurs tentatives de putsch depuis près de quarante ans et arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 2003, « ne tente de reprendre le pouvoir par la force ».

Yvette Reine Nzaba



ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA 10 000 000 000,
RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble de l'ARC, 3^{ème} étage, Avenue
du Camp, B.P. 2485, Brazzaville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le **vendredi 11 décembre 2020 à 14 heures** dans la salle de réunion du 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Prendre acte de la décision de la COBAC ;
2. Réaffectation du résultat de l'exercice 2019 ;
3. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société 3^{ème} étage Immeuble de l'ARC à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 24 novembre 2020
Pour le Conseil d'Administration et Po.

Herland Chelgani MOUNGUENGUI
Secrétaire Général

TERRORISME

Le nord du Cameroun et le Sahel victimes d'assauts djihadistes meurtriers

La multiplication d'attaques contre les forces de sécurité et les civils ainsi que d'enlèvements contre rançon inquiètent les pays de la région qui intensifient les efforts pour lutter contre les insurgés. Des mesures drastiques visant, entre autres, à augmenter les effectifs de l'armée, renforcer le soutien logistique et en matière de formation, sont prises pour contrer l'action des forces négatives qui opèrent sur le terrain.

Boko Haram et une branche dissidente, le groupe Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (Iswap), multiplient, ces derniers temps, des assauts meurtriers contre les militaires et les villageois de l'extrême-nord du Cameroun comme dans les régions limitrophes des trois pays voisins, le Nigeria, le Niger et le Tchad. Ils y enlèvent fréquemment des civils, notamment des femmes et des enfants.

Pour Olivier Guillaume Beer, représentant du HCR au Cameroun, « les récentes attaques illustrent une augmentation importante du nombre d'incidents violents dans l'extrême-nord au Cameroun, tels

que des pillages et des enlèvements » par la secte islamiste et d'autres groupes armés. Allusion faite à l'attaque du village Oudal, situé à 6 km de la frontière avec le Nigeria, et à celle de la localité de Kouyapé abritant des déplacés, près de la frontière nigérienne.

Outre le Cameroun, les pays du Sahel font de plus en plus face à des défis sécuritaires. Boko Haram et l'Iswap continuent de semer la terreur dans certains Etats. C'est le cas du nord du Nigeria où des dizaines de civils ont été froidement tués en fin de semaine dernière alors qu'ils travaillaient dans une rizière à une vingtaine de

kilomètres de Maiduguri. Une tuerie qui continue de susciter indignations et condamnations partout. Les agriculteurs, pêcheurs ou bûcherons sont régulièrement pris pour cible dans la zone par les djihadistes, qui les accusent de transmettre des informations à l'armée régulière.

Des islamistes infiltrés dans les rangs des gangs criminels

La recrudescence d'attaques meurtrières le long de l'autoroute qui relie Abuja, la capitale fédérale, à Kaduna, chef-lieu de l'Etat du même nom, a contraint l'armée à bombarder des hommes armés dans cette partie nord tuant plusieurs d'entre eux. Ces bandes criminelles sont motivées par l'appât du gain, mais selon des experts en sécurité, des groupes djihadistes pourraient avoir

infiltré leurs rangs. Le nord-ouest du Nigeria est aussi la proie de ces gangs criminels qui pillent les villages, volent le bétail et pratiquent le kidnapping contre rançon.

Au Niger voisin, l'armée évoque la nécessité de faire passer ses effectifs de 25.000 à 50.000 ou 150.000 pour mieux combattre les djihadistes. A ce sujet, le ministre de la Défense, Issoufou Katambé, assure que « les dispositions sont en train d'être prises pour atteindre cet objectif ». Dans cette optique, une école d'état-major sera ouverte en janvier 2021, a-t-on appris.

L'armée du Niger paie un lourd tribut à la lutte aux groupes djihadistes : fin 2019 et début 2020, une série de trois attaques avait coûté la vie à 174 soldats, traumatisant le pays.

Au Burkina Faso, certaines régions se sont enfoncées dans le chaos du fait des

attaques récurrentes des groupes djihadistes. Cette détérioration de la situation sécuritaire risque de compliquer la promesse de campagne du président réélu, Rock Marc Christian Kaboré, de construire « un Burkina Faso meilleur pour l'ensemble des populations ». Quant au nord du Mali, il est l'un des foyers des violences et des agissements djihadistes auquel le pays est en proie depuis 2012, malgré l'engagement de forces onusiennes et françaises.

Signalons également qu'au Tchad, malgré une vaste opération de l'armée en avril, les attaques de Boko Haram dans la province du Lac continuent. L'Organisation internationale des migrations estime que plus de 360.000 personnes y ont fui leur domicile pour éviter les attaques.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE/COVID-19

Pas de vaccination généralisée avant mi-2021

Le continent africain ne pourra pas mener une campagne généralisée de distribution des vaccins anti-covid, avant le deuxième trimestre de l'année 2021, en raison des défis liés à l'accès aux vaccins et à leur distribution, a déclaré Dr. Richard Mihigo, responsable des urgences et vaccins au bureau OMS-Afrique.

Selon Richard Mihigo, ce ne sera pas avant le milieu de l'année 2021 que va commencer la vaccination en Afrique. Si les résultats intermédiaires positifs de trois vaccins candidats ont renforcé la confiance mondiale dans la perspective d'une supposée fin de la pandémie, « tous ces vaccins ne sont pas appropriés pour un déploiement dans le contexte africain », a rappelé Dr Richard Mihigo. La directrice régionale de l'OMS-Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, invite les gouvernements africains à accélérer la préparation.

De grands défis à surmonter

Mais plusieurs autres défis doivent être surmontés pour que le continent obtienne des vaccins : Les températures froides requises pour le stockage et la distribution des vaccins (Pfizer-BioNTech -70°C, et Moderna entre 2°C et 8°C, la température d'un réfrigérateur) pour distribuer rapidement le vaccin en Afrique.

Des infrastructures de stockage et une logistique particulière sont nécessaires. Une fois acheminées, les doses devront être stockées dans des entrepôts spéciaux, dont aucun pays ne

dispose en Afrique. Il faut peut-être aussi des supercongélateurs munis d'alarmes et entreposés dans des endroits sécurisés. Tout ceci constitue un désavantage concurrentiel notoire et une contrainte énorme, qui suppose l'emploi de conteneurs spéciaux et un vrai défi logistique. A cela s'ajoute le problème de l'équité dans la distribution du vaccin.

Outre cette série de défis, figure l'hésitation voire la non-adhésion catégorique des populations à la vaccination. En cause, la désinformation sur les vaccins, qui circule à travers le continent, et l'adaptation des stratégies de ciblage des adultes.

John Nkengasong se dit préoccupé par le fait qu'une fois que les pays plus riches ont commencé leurs campagnes de vaccination, les compagnies aériennes et les pays exigeront des certificats de vaccination pour voyager, ce qui représentera un défi pour la population africaine au cas où elle n'a pas accès aux vaccins.

L'absence d'équité dans la distribution des vaccins

Un adjoint aux vaccins de l'Unicef explique que les obstacles logistiques doivent être surmontés. Or, Covax ne va fournir

aux pays africains des vaccins ne pouvant couvrir que 20% de leur population. La première phase vise à couvrir environ 3% de celle-ci, notamment les plus à risque (agents de santé et les personnes âgées), d'ici la fin du premier trimestre de l'année prochaine, pour ensuite passer à 20% . « Mais pour atteindre les niveaux d'immunité des troupeaux, il est nécessaire de vacciner environ 60% de la population », a déclaré le virologue John Nkengasong, directeur des centres africains de contrôle et préventions des maladies.

Pour son déficit vaccinal, le continent africain doit mobiliser 12 milliards de dollars

L'Afrique devra se procurer les fonds nécessaires pour combler cette lacune. Pour atteindre ce seuil, il lui faut 1,5 milliard de doses de vaccins. Pour payer cela, elle devra mobiliser environ 10 à 12 milliards de dollars. Seuls 49% des pays ont identifié des populations prioritaires pour la vaccination et ont des plans pour les atteindre ; 44% ont des structures de coordination en place, 24% ont des plans adéquats de ressources et de financement, 17% disposent d'outils de collecte de données et de suivi prêts, et 12% ont des plans de communication pour renforcer la confiance dans les communautés.

Noël Ndong

JOURNÉE MONDIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'Unesco appelle à la mobilisation

Par l'entremise de son adjoint, Xing Qu, la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, a publié, le 3 décembre, un message de soutien aux personnes handicapées dans le monde.

Le message de l'Unesco propose un ensemble de lignes directrices pour les parties impliquées dans la numérisation des documents patrimoniaux, y compris les bibliothécaires, les archivistes, les travailleurs des musées, les conservateurs et d'autres parties prenantes, dans la planification minutieuse des plateformes et des contenus numériques en vue d'intégrer le handicap et l'accessibilité.

« En cette Journée internationale des personnes handicapées, j'appelle donc toute la communauté internationale à se mobiliser pour que les personnes handicapées puissent contribuer activement à répondre à la crise et à inventer de nouveaux possibles. »

Les personnes handicapées sont affectées de manière disproportionnée par les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie mondiale de Covid-19. Dans ce contexte, le thème de cette année est « Reconstruire en

mieux: vers un monde post Covid-19 inclusif, accessible et durable par, pour et avec les personnes handicapées ».

Cette thématique souligne, selon l'Unesco, l'importance de « renforcer nos efforts collectifs pour l'accès universel aux services essentiels, y compris la santé et la protection sociale immédiate, l'éducation, les infrastructures numériques, les informations accessibles, l'emploi et d'autres opportunités socio-culturelles afin de garantir que les personnes handicapées ne sont pas laissées pour compte en temps de crise et au-delà ».

La Journée œuvre à la promotion des actions de sensibilisation aux questions liées au handicap et à attirer l'attention sur les avantages d'une société inclusive et accessible à tous.

« Les gouvernements, les organismes des Nations unies, les organisations de la société civile, les institutions académiques et le secteur privé sont encouragés à agir en partenariat avec les organisations de personnes handicapées pour organiser des événements et des activités marquant la Journée internationale des personnes handicapées, », a déclaré l'Unesco.

Yvette Reine Nzaba



NSIA ASSURANCES

Alerte Dépannage
+ 242 06 465 07 07
DÉPANNAGE LES EXPERTS DU CONGO

Une panne? Un accident? NSIA s'occupe de tout

-  **Assistance panne résorbable**
-  **Aide au constat**
-  **Remorquage**
-  **Assistance retour à la maison des passagers**
-  **Véhicule de remplacement en 30 min chrono**

Assurez désormais votre véhicule chez NSIA Assurances et bénéficiez gratuitement de l'Assistance Auto qui s'occupera de tout.

NSIA
ASSISTANCE
AUTO

 **05 629 23 23 / 05 547 80 16**  **06 633 64 21 (WhatsApp)**
Congo : 1, Avenue Cardinal BIAYENDA, Angle rue Sergent Malamine - BP : 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez nous également sur 

NSIA
Assurances & Banque

NSIA
ASSISTANCE
AUTO

PRESTATIONS GARANTIES

En tant qu'assuré, vous bénéficierez des prestations ci-après :

1 Assistance panne résorbable

Cette prestation vous offre une assistance si vous vous retrouvez par inadvertance avec une batterie hors service, en panne sèche, ou avec une crevaison. La société D.E.C (Dépannage Les Experts du Congo) viendra vers vous, avec le nécessaire pour vous dépanner sur place.

2 Assistance remorquage du véhicule

Cette prestation consiste à aller chercher votre véhicule immobilisé suite à un accident, ou à une panne non résorbable sur place, pour le ramener au point de départ ou à la destination souhaitée, ou à défaut le garage de votre choix.

3 Assistance retour à la maison des passagers à bord

Si vous ne pouvez plus poursuivre votre déplacement pour cause de gravité de votre panne, la société D.E.C ramènera tous les passagers qui se trouvaient à bord du véhicule remorqué, soit à leur point de départ, soit au lieu qui leur permettra de rejoindre leur destination finale plus aisément.

4 Alerte de la protection civile, Pompiers, Police ou Gendarmerie-Accompagnement d'un Facilitateur

Cette prestation consiste à informer les autorités compétentes en matière d'accident, et à faire la facilitation avec une fiche d'aide au constat et des photos numériques à l'appui. Un facilitateur vous aidera, dans vos démarches auprès desdites autorités.

5 Véhicule de remplacement

(exclusivement réservée aux véhicules assurés en garanties « Dommages aux véhicules »)

Cette prestation consiste à vous fournir à compter de la survenance du sinistre entraînant l'immobilisation de votre véhicule, ou mettant en danger votre sécurité, un véhicule de remplacement présentant des caractéristiques similaires à celles du véhicule sinistré, en termes de typologie. La mise à disposition ne peut excéder une durée totale cumulative de dix (10) jours, durant période de garantie du contrat.

N.B : Les dommages doivent être préalablement constatés sur les lieux du sinistre, par les agents de la société D.E.C qui y sont présents.

La prise en charge de l'assuré est effectuée à sa demande en appelant directement le call center de la société D.E.C ouvert et accessible tous les jours de la semaine sans interruption (7j/7 ; 24H/24), sur l'ensemble du territoire de la République du Congo.

CONTACTS D.E.C : +242 06 465 07 07

 **05 629 23 23 / 05 547 80 16**  **06 633 64 21 (WhatsApp)**
Congo : 1, Avenue Cardinal BIAYENDA, Angle rue Sergent Malamine - BP : 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez nous également sur 

NSIA
Assurances & Banque

TROPHÉES PANAFRICAINS DE L'EXCELLENCE

23 prix décernés aux méritants dans divers domaines

La quatrième édition des prix Studio 210 a distingué vingt-trois méritants au cours d'une cérémonie organisée au Centre national de radio et télévision nationales.

L'innovation de cette quatrième édition est le désormais Prix BBS (Borgia Bouesso Samba) des Médias, a déclaré le promoteur de ces prix, Chevy Diaz. Et les vingt-trois lauréats sont les suivantes : Prix Kamite : Rama ne Kinda ; Prix Dialogue interreligieux : Futur sacré cœur Waka ; Prix Ekklesia : Apotre Richard Fylla Saint Eudes ; Prix du public : Ngakosso Obambé ; Prix Magna disputator : Bosco Ben Yosseph et Tata Mpu Mbilampassi ; Prix Ngangu (connaissance, savoir) : Diffrieme Bassoungama et Jean Pierre Manzolo ; Prix spécial le livre du quinquennat : Le Vegastune ; Prix spécial Lemba (Paix et harmonie universelles) Saeed Ahmad ; Prix spécial pour l'évangélisation : Pasteur Serge Espérance Villa et Pasteur Ange Alouna ; Grand prix Eureka pour la bonne gouvernance : Anatole Collinet Makosso et Thierry Le-



Les lauréats posant à l'issue de la cérémonie ADIAC

zin Mougala ; Prix Elite : Luc Missidimbazi ; Prix Magna cultura : Ferréol Gassakys ; Prix promotion culturelle : Les Ateliers Sahm ; Prix Médias Innovation : Tsieleka Media ; Prix Médias Excellence BBS : Agence congolaise d'information (ACI) ; Prix Gospel : Artiste gospel : Crédo Malela, Groupe gospel : Les Bons bergers, d'excellence yimbila : Mar-

garelle Kimbembe. A l'issue de la remise des prix, Ferréol Gassakys, l'un des récipiendaires, s'est dit naturellement ému et très flatté de recevoir ce prix. « En réalité, j'ai compris que c'est le public qui a voté. Il a estimé que je rendais des services sympathiques, pertinents au niveau de la culture. En réalité, c'est un sentiment d'émotion, de

joie. Le plan culturel étant notre domaine de prédilection, nous continuerons à se battre. En effet, c'est ce genre d'émulation qui nous encourage à faire encore plus », a-t-il déclaré. Le récipiendaire a félicité aussi l'émission Studio 210 qui regorge des talents à travers des débats très instructifs, surtout que la période actuelle est celle de tentative de réappropriation

de l'histoire africaine. « Il y a des témoignages ici qui sont tellement pertinents, j'en ai encore vécu tout à l'heure. Je pense qu'on doit encourager ce genre d'émission et Chevy Diaz le fait très bien. J'ai beaucoup de respect et de déférence pour cette émission », a-t-il ajouté.

Willy Mbossa, directeur général de l'Agence congolaise d'information (ACI), a remercié les organisateurs pour l'obtention de ce prix d'excellence qui porte le nom d'un éminent journaliste, Borgia Bouesso Samba, un monsieur qui est parti à fleur de l'âge au moment où l'on ne s'y attendait pas, laissant derrière lui un travail inachevé. Ce que Borgia Bouesso Samba a fait est resté indélébile là où il évoluait et partout ailleurs, a souligné Willy Mbossa. « Imaginez-vous qu'aujourd'hui un prix d'excellence de cette envergure nous soit décerné au niveau de l'ACI, c'est un grand honneur et ça nous fera une référence et nous verrons de quelle manière multiplier les efforts pour qu'effectivement nous puissions être à la hauteur de ce qu'a été ce jeune cadre », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

POURQUOI

UN PARTENARIAT AVEC NOUS?

Un partenariat avec la DEC revient à confier son portefeuille clients à une entreprise professionnelle, dynamique et structurée. C'est une alliance avec des professionnels sérieux ayant le sens des responsabilités et la compétence nécessaire attendue dans le domaine du dépannage et du remorquage. Nos équipements de pointe, notre expérience et notre professionnalisme sont mis en permanence à votre service. Peu importe le lieu, l'heure, la nature et la taille du problème, la fiabilité de DEC est sans faille. DEC, un partenaire sûr en toute circonstance.



DEC

DÉPANNAGE LES EXPERTS DU CONGO



En partenariat avec



AVEC DEC
L'EXPÉRIENCE ET
LE PROFESSIONNALISME
FONT LA DIFFÉRENCE

NOUS CONTACTER



00242 06 465 0707



depannagelesexpertscongo@gmail.com
depannagelesexperts.com



L'EXPÉRIENCE ET LE PROFESSIONNALISME FONT LA DIFFÉRENCE.

ENLEVEMENT ET RAPATRIEMENT DES VEHICULES ET DE SES OCCUPANTS DANS LES MINUTES QUI SUIVENT LA PANNE OU L'ACCIDENT SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

depannagelesexperts.com

RÉSOLUTION DE LA CRISE

Dieudonné Mushagalisha propose un dialogue institutionnel et interinstitutionnel

Pour le coordonnateur du panel des experts de la société civile, seul un dialogue sincère entre les deux leaders, Félix Tshisekedi et Joseph Kabila, pourrait désamorcer la crise institutionnelle qui s'est créée depuis un certain temps dans l'espace politique congolais.

Le coordonnateur du panel des experts de la société civile, Dieudonné Mushagalisha, a, dans un entretien, le 2 décembre, avec Le Courrier de Kinshasa, abordé les points liés aux consultations tenues récemment par le président de la République, Felix-Antoine Tshisekedi. Ce cadre de la société civile a, d'emblée, noté que ces assises n'étaient pas inclusives du fait que les cadres du Front commun pour le Congo (FCC) n'ont pas été reçus par le chef de l'Etat. A l'en croire, cette initiative de la première institution du pays n'avait pas non plus à s'élargir au grand nombre

parce qu'étant en accord avec le FCC, ils sont régis par des textes. Pour Dieudonné Mushagalisha, ces assises devraient être une aubaine pour les coalisés d'harmoniser leurs vues.

Cet acteur de la société civile congolaise s'est, par ailleurs, avoué inquiet du comportement de certains leaders et partisans du Cap pour le changement (Cach), la plateforme constituée par le parti du chef de l'Etat et celui de son directeur de cabinet, Vital Kamerhe, qui, par des interventions médiatiques, font montre de la mauvaise foi. Il a notamment stigmatisé le traitement réservé à certains

cadres du FCC qui, d'après lui, sont des prisonniers d'opinions alors que d'autres font l'objet d'intimidation. « Nous condamnons l'attitude de ceux qui utilisent la justice pour régler des comptes aux autres, par des arrestations expéditives et le trafic d'influence. Voyez le cas Tshala Muana, et autres » a-t-il dénoncé.

Dieudonné Mushagalisha a, en outre, fustigé ce qu'il qualifie de la latitude de la justice face aux membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Il affirme, par ailleurs, que seul un dialogue sincère entre les deux leaders pourrait désa-

morcer la crise institutionnelle qui s'est créée depuis un temps dans l'espace politique congolais. Le coordonnateur du panel des experts de la société civile préconise plutôt le dialogue interinstitutionnel et celui dans les institutions. Pour lui, la crise était jusque-là une rumeur que le chef de l'Etat a officialisée en initiant une démarche extra-institutionnelle, en invitant ceux qui ne sont pas concernés par l'accord qui le lie à Joseph Kabila avec qui il est dans la coalition au pouvoir.

Cet acteur de la société civile a établi une liste de suggestions à Félix Tshisekedi

pour que la RDC sorte de cette situation chaotique dans laquelle elle se trouve. Dans son canevas de propositions, trois sont en tête de lice notamment un dialogue franc avec son partenaire, ou voir de quelle manière internationaliser la crise pour que la communauté internationale puisse inviter le trio Tshisekedi, Fayulu et Kabila pour tableur sur la gestion du pays afin de résorber la crise qui gangrène le pays actuellement, et organiser des élections anticipées pour élarguer la question de la légitimité et de la problématique de la majorité parlementaire.

Christopher Khonde

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Ouverture bientôt d'un bureau de WFAD en RDC

Toute en remerciant le gouvernement congolais d'avoir officiellement permis l'ouverture du bureau de WFAD dans le pays, la délégation de cette organisation a profité de cette occasion pour présenter à la ministre le projet « Jeunesse sobre-Communautés plus saines: Transformer les jeunes violents à Kinshasa » ainsi que les progrès réalisés jusqu'à présent avec les partenaires de mise en œuvre.

Le représentant pays du bureau de la World Federation Against Drugs (WFAD) en République démocratique du Congo (RDC), Dandy Yela, et son adjointe Sarah Bitamazire, ont rendu, le 1er décembre, visite à la ministre des Affaires sociales du gouvernement central de la RDC, Rose Boyata Monkaju. L'objectif de cette visite a été, pour cette délégation, de présenter ses civilités à la ministre mais aussi de remercier le gouvernement congolais - par l'entremise d'un de ses membres - pour l'autorisation officielle accordée à cette organisation d'ouvrir son bureau de la RDC et de mettre en œuvre ses projets dans le pays. La délégation de WFAD a aussi profité de cette occasion pour présenter à la ministre le projet « Jeunesse sobre-Communautés plus saines: Transformer les jeunes violents à Kinshasa » ainsi que les progrès réalisés jusqu'à présent avec les partenaires de mise en œuvre.

Ce projet de trois ans financé par la Coopération suédoise, note-t-on, est mené par la WFAD en collaboration avec quatre partenaires dont Living Peace Institute, Interactions-RDC, Dynamic for Actions & Solidarity et Synergie des Femmes.

De son côté, la ministre des Affaires sociales de la RDC a exprimé sa volonté et sa dis-



Mme Sarah Bitamazire, Dandy Yela et la ministre Rose Boyata

ponibilité à travailler et collaborer avec la Fédération mondiale contre la drogue. Ce membre du gouvernement congolais a également

La WFAD (La Fédération mondiale contre la drogue, en Français) est une communauté multilatérale d'organisations non gouverne-

milles, de communautés et d'institutions gouvernementales stables dans le monde entier. La WFAD a comme objectif de travailler pour

« Jeunesse sobre-Communautés plus saines: Transformer les jeunes violents à Kinshasa »

indiqué qu'elle souhaiterait voir le projet « Jeunesse Sobre-Communautés plus saines » être étendu à d'autres communes de la ville-province de Kinshasa.

mentales et d'individus qui partagent le même souci que la consommation de drogues illicites porte atteinte aux valeurs traditionnelles et menace l'existence de fa-

un monde sans drogue alors que son travail repose sur les principes de la camaraderie universelle et des droits humains et démocratiques.

Lucien Dianzenza

COVID-19

Encore une hausse de cas à Kinshasa

En dépit du durcissement du respect des gestes barrières par la police auprès de la population, notamment le port obligatoire du masque en public, le coronavirus continue de se propager à travers la capitale.

Le comité de riposte à la pandémie de covid-19 révèle en son bulletin quotidien du mercredi 2 décembre que sur cent quarante-cinq nouveaux cas confirmés, la ville de Kinshasa a, à elle seule, rapporté cent vingt-neuf cas confirmés suivie du Haut-Katanga avec neuf cas, Sud-Kivu six cas et un cas au Maniema.

Le nombre d'échantillons testés a aussi grimpé. Au total, cinq cent soixante-quinze échantillons ont été testés pour la seule journée du mercredi; un nouveau décès des cas confirmés a été rapporté dans les centres de traitement covid-19 à Kinshasa. Mais cinquante-neuf nouvelles personnes étaient sorties guéries des centres de traitement et parmi les patients suivis à domicile, dont cinquante-sept à Kinshasa et deux au Nord-Kivu. Depuis le début de la pandémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de treize mille cent trente-deux dont treize mille cent trente et un cas confirmés et un cas probable. Au total, il y a eu trois cent trente-sept décès et onze mille sept cent cinquante-trois personnes guéries.

Blandine Lusimana

JOURNÉE MONDIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

La ministre du Genre donne le go des activités

Célébrée ce vendredi 4 décembre dans un contexte mondial marqué par la pandémie de covid-19, la journée mondiale des personnes vivant avec handicap est placée sur le thème "Reconstruire en mieux : vers un monde post covid-19 inclusif, accessible et durable".

La ministre d'Etat chargée du Genre, Famille et Enfant, Beatrice Lomeya a, au nom du Premier ministre, donné le coup d'envoi des activités qui vont être réalisées dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des personnes vivant avec handicap à Kinshasa.

La célébration de cette journée offre l'occasion aux différents acteurs de contribuer à la sensibilisation de la communauté aux droits et besoins des personnes handicapées et la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans la lutte contre la covid-19.

La ministre d'Etat du Genre a déclaré, dans son discours, que le président de la République accorde une grande importance à la personne vivant avec handicap. Elle a, par ailleurs, invité toutes les parties prenantes à soutenir les différentes activités pour renforcer la résilience de ces personnes.

Pour sa part, la ministre déléguée chargée des Personnes vivant avec handicap (PVH) et Autres personnes vulnérables



(APV), Mme Irène Esambo, a laissé entendre que toutes les activités qui vont être réalisées dans le cadre de cette journée visent entre autres à contribuer à la sensibilisation de la communauté aux droits et besoins des personnes handicapées et la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans la lutte

contre la covid-19. Durant cette journée, a-t-elle poursuivi, il sera question d'obtenir l'engagement des partenaires stratégiques pour soutenir la mise en œuvre de la loi sur les PVH adoptée à l'Assemblée nationale, le 9 novembre, et soumise à la deuxième lecture au Sénat. Irène Esambo a eu des mots

dicapées. la ministre déléguée chargée des PVH a également annoncé le lancement imminent des travaux de réhabilitation des douze centres d'hébergement des PVH à Kinshasa.

Appel au respect des gestes barrières

Dans son intervention, le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a martelé sur le respect des gestes barrières par les PVH pour endiguer cette pandémie qui est en hausse à Kinshasa. Il a recommandé aux PVH d'intensifier la vigilance par rapport aux gestes barrières. « La pandémie de covid-19 tue tout le monde sans exception », a-t-il insisté. Quant au directeur pays de BCNUDH, Abdoul Aziz, il a fait mention de l'excellente collaboration qui existe entre son institution et le ministère délégué chargé des PVH matérialisée par une assistance technique et un appui financier substantiel pour faire avancer la cause des personnes handicapées.

Blandine Lusimana

AFDC -A

La dissidence conduite par Néné Nkulu effacée

Le tribunal confirme le sénateur Modeste Bahati comme président et autorité morale de ce regroupement politique.

Les membres de l'Alliance des forces démocratiques du Congo et alliés (AFDC-A) restés fidèles au sénateur Modeste Bahati Lukwebo viennent de pousser un ouf de soulagement, avec la fin du feuilleton sur le dédoublement de leur plate-forme politique. Le tribunal de grande instance de Kinshasa Gombe vient finalement de trancher dans le cadre de cette affaire qui a opposé, depuis plusieurs mois, voire plus d'une année, la partie Modeste Bahati à celle de Néné Nkulu.

Selon cet arrêt, il n'existe plus qu'une seule AFDC-A, avec à sa tête une seule autorité, le sénateur Modeste Bahati Lukwebo, président national de l'AFDC. « Le tribunal de grande instance de Kinshasa Gombe, siégeant en matière civile au premier degré à son audience du 23 novembre 2020, ... statuant publiquement et contradictoirement à l'égard du requérant sénateur professeur Modeste Bahati Lukwebo, le ministère public entendu, le confirme en qualité de président national statutaire du regroupement politique Alliance des forces démocratiques du Congo et alliés, AFDC-A en sigle », peut-on

lire dans un extrait du jugement dudit tribunal.

Réagissant à ce verdict, le camp Bahati se dit toujours ouvert en vue de reprendre ceux cadres et militants qui voudraient réintégrer leur regroupement, après avoir compris qu'ils ont été induits en erreur. Cette ouverture a également été officiellement exprimée à l'issue du congrès de ce parti tenu récemment à Kinshasa.

Le temps de récompense

Pour Roger Balindamwami, un des cadres et co-fondateurs de l'AFDC-A, le temps est venu pour récompenser ceux qui sont restés fidèles à leur plate-forme et à son autorité morale et qui ont œuvré pour que ce regroupement reste une force dans l'échiquier politique national. Il en appelle ainsi l'autorité morale de cette plate-forme, le sénateur Bahati Lukwebo, a donné la juste rétribution à ces lieutenants fidèles qui ont fait la fierté de l'AFDC-A dans leur travail et leur comportement. A l'en croire, ces choix permettront à la plate-forme de continuer à exercer son influence sociale et politique dans le pays.

Lucien Dianzenza

SECTEUR BANCAIRE

Félix Tshisekedi informé des réalités de la fusion Equity Bank-BCDC

De la fusion entre Equity Bank et la Banque commerciale du Congo (BCDC), il en a été question au cours de l'audience que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a accordé, le mardi 1er décembre, au Palais de la nation, au directeur général d'Equity Bank, Dr James Mwangi. Ce dernier en a profité pour livrer au président de la République tous les détails en rapport avec la fusion de ces deux banques laquelle a, du reste, été approuvée par leurs assemblées générales respectives.

S'exprimant à la presse au sortir de l'audience, le directeur général d'Equity Bank a indiqué que cette fusion sera effective d'ici la fin de l'année et que le processus y afférent pourra s'opérer en deux étapes. La BCDC, a-t-il dit, va premièrement migrer vers la plate-forme Equity avant la fusion proprement dite censée aboutir à la création d'une seule banque. « Cette nouvelle banque Equity-BCDC disposera d'un capital total de l'ordre de 200 millions de dollars avec un total actif de 2 milliards 500 millions de dollars avec la capacité de prêter à une entreprise



Dr James Mwangi, le patron d'Equity Bank

à hauteur de 50 millions de dollars », a indiqué Dr James Mwangi. Revendiquant près de 30% des parts du marché en interne, la nouvelle banque en gestation, a-t-il ajouté, va peser sur l'économie nationale et saura répondre aux besoins de grandes entreprises. Dans ses projections sur les cinq prochaines années, la nouvelle banque compte avoir 5 millions de comptes bancaires, ce qui va nécessiter un accroissement d'effectifs, d'autant plus que beaucoup des gens auront accès à son service financier. Outre les entreprises, Equity Bank-BC-

DC va financer le secteur agricole et les PME. Convaincu du rôle capital que la nouvelle banque va jouer dans l'économie de la RDC, Dr James Mwangi a indiqué qu'elle pourra aussi faciliter le commerce transfrontalier entre les Etats de l'Afrique de l'Est et du centre. A tout prendre, l'alliance Equity Bank-BCDC est un atout qui devra jouer en faveur de l'avenir glorieux que les deux institutions financières pensent bâtir, quitte à se positionner comme le leader du secteur bancaire en RDC.

Alain Diasso

Suite et fin du Sous projet de reconstruction du marché de Tchiniambi 1, Pointe Noire

PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF**9. Responsabilités organisationnelles de mise en œuvre du PAR**

Activité	Responsabilité
1. Approbation du PAR final	DURQuaP en relation avec la Banque mondiale
2. Campagne d'information	
Divulgation du PAR : <ul style="list-style-type: none"> • un résumé du PAR sera publié sur le site internet du DURQuaP (www.durquap.org) ou sur le site internet du ministère de tutelle (www.grandstravaux.org) afin de mettre à la disposition des ménages affectés et des tiers les informations pertinentes et dans des délais appropriés; • des exemplaires du présent Plan d'Action de Réinstallation seront rendus disponibles pour consultation publique dans la mairie du 4ème arrondissement Loandjili, au niveau du Chef de quartier de Tchiniambi 1 et au siège du DURQuaP. 	<ul style="list-style-type: none"> • DURQuaP • Maire centrale de la ville de Pointe Noire • Maire du 4ème Arrondissement de la commune de Pointe Noire
3. Mise en place du dispositif de mise en œuvre du PAR	
<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un consultant pour la mise en œuvre du PAR pour assister le DURQuaP et la Commission nationale de mise en œuvre des PAR ; - Recrutement d'un consultant spécialisé dans le renforcement des capacités pour le développement et/ou la consolidation d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) des personnes des 139 PAP éligibles aux mesures de restauration des moyens d'existence (à recruter par le DURQuaP) ; - Recrutement d'un consultant chargé de l'évaluation ex post de la formation (à recruter par le DURQuaP) ; - Recrutement d'un consultant spécialisé en développement d'activités génératrices de revenus en charge d'appuyer la mise en œuvre des mesures d'assistance aux 42 PAP vulnérables (à recruter par le DURQuaP) ; - Désignation d'un responsable chargé de la gestion et du suivi interne des réclamations. 	- DURQuaP
4. Acquisition des terrains Délimitation de l'emprise (bornage)	Urbanisme / Cadastre
5. Mise en place des entités externes d'appui à la mise en œuvre du PAR	
<ul style="list-style-type: none"> - DURQuaP (Consultant pour l'appui à la mise en œuvre du PAR) - Comité locale de gestion des plaintes - Comité de gestion des plaintes - Comité des PAP 	<ul style="list-style-type: none"> - Chef du quartier de Tchiniambi 1 - Dignitaires, anciens ou les autorités traditionnelles locales - Comité des PAP - DURQuaP - COLODE - CGDC - Mairie du 4ème Arrondissement de la commune de Pointe Noire
Mise à disposition d'un site temporaire de réinstallation	<ul style="list-style-type: none"> - Chef du quartier de Tchiniambi 1 - Comité des PAP - COLODE - DURQuaP - Mairie du 4ème Arrondissement de la commune de Pointe Noire
6. Compensation et assistance des PAP	
Approbation et transfert de fonds	- État de la République du Congo (représenté par le Ministère chargé des finances)
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des compensations aux PAP - Compensations des PAP 	<ul style="list-style-type: none"> - DURQuaP (Chargé de Mission Sauvegardes Sociales) - DURQuaP (Consultant pour l'appui à la mise en œuvre du PAR)
- Accompagnement social et assistance des PAP et activités de restauration des moyens d'existence	<ul style="list-style-type: none"> - DURQuaP (les consultants mobilisés); - Services techniques d'appui au développement (commerce, développement communautaire, etc.); - ONG locales
- Assistance des PAP vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - DURQuaP (le consultant mobilisé) ; - Services techniques d'appui au développement (commerce, développement communautaire, etc.); - ONG locales
7. Gestion des réclamations	
Réception et enregistrement des réclamations y compris règlement après analyse, si possible	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de gestion des plaintes à Pointe Noire sous l'assistance du Chargé de Mission Sauvegardes Sociales du DURQuaP qui assure la coordination de la gestion et du suivi des réclamations avec l'appui de du Consultant du DURQuaP pour l'appui à la mise en œuvre du PAR
Première instance de négociation des réclamations à l'amiable	- Comité de gestion des plaintes
Si désaccord ou insatisfaction persiste, mécanismes de réparation des préjudices	- Comité de Gestion des Plaintes élargi au DURQuaP
Si désaccord ou insatisfaction persiste, mécanismes de réparation des préjudices	- Tribunal

8. Suivi et évaluation du projet

Suivi de la procédure de compensations ;
Suivi et résolution des plaintes et réclamations
Soumission de rapports périodiques d'activité
Suivi de la mise en œuvre du PAR.

- DURQuaP ;
- DURQuaP (Consultant pour l'appui à la mise en œuvre du PAR).

Evaluation ex post de la formation des PAP bénéficiaires des mesures de restauration des moyens d'existence et des PAP vulnérables
Évaluation finale de l'opération de réinstallation

- DURQuaP (consultant mobilisé)
- Recrutement d'un consultant pour réaliser l'audit final de la réinstallation

10. Suivi-évaluation de la mise en œuvre du PAR
Un suivi interne de la réinstallation sera assuré afin de recueillir, de gérer et d'effectuer le suivi des réclamations des PAP, et d'effectuer le suivi auprès des instances de recours, notamment le Comité Local de Médiation et le Comité de Gestion des Plaintes.

Le suivi externe de la mise en œuvre du PAR sera effectué afin de s'assurer entre autres que :

- les indemnisations/compensations ont été effectuées de manière satisfaisante à la PAP ;
- les mesures de restauration des moyens d'existence sont approfondies et mises en œuvre ;
- les autres mesures d'accompagnement sont mises en œuvre ;
- les déménagements se déroulent normalement ;
- les groupes vulnérables bénéficient d'une assistance adéquate ;
- toutes les plaintes ont été enregistrées, examinées et traitées ;
- le calendrier arrêté pour le processus est respecté ;
- et la réinstallation n'engendre pas des impacts négatifs ou que ceux-ci sont bien maîtrisés.

Les principaux indicateurs qui seront contrôlés sont :

- le paiement de la compensation aux différentes catégories de PAP, selon les principes et les barèmes contenus dans le PAR et sur la base du consentement libre, préalable et éclairé des PAP ;
- l'information du public, la diffusion de l'information et les procédures de consultation ;
- l'adhésion aux procédures de redressement de torts, le nombre de plaintes enregistrées, le nombre de plaintes résolues et la période moyenne nécessaire pour résoudre une plainte ;
- la remise en service de toute place d'affaires, et
- la coordination institutionnelle pour l'achèvement des activités de recasement et le début des travaux.

11. Calendrier de mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation

La mise en œuvre du PAR est planifiée pour une durée de sept (7) mois, tandis que la durée des travaux est de six (6) mois.

12. Budget du PAR

Le budget pour la mise en œuvre du PAR est évalué à 321 143 722 francs CFA.

Les principales rubriques qui composent ce budget sont :

- les indemnisations des pertes ;
 - l'assistance aux personnes vulnérables ;
 - L'appui pour la mise en œuvre des mesures de restauration des moyens d'existence et l'encadrement des PAP vulnérables ;
 - le coût afférent aux services d'un consultant chargé de l'évaluation ex post de la formation ;
 - le coût afférent aux services d'un consultant pour la mise en œuvre du PAR ;
 - le coût afférent aux services d'un consultant chargé de l'audit d'achèvement de la réinstallation ;
 - les imprévus ;
 - la provision afférente à la location et à la préparation du site de réinstallation provisoire ;
 - la provision afférente au fonctionnement des instances de règlement des griefs (CLM et CGP).
- L'intégralité du budget est financée par le Gouvernement de la République du Congo.

Contact DURQuaP

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo. Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

- Email : cepdurquapdggt@gmail.com
- www.durquap.cg

ASSISTANCE

Le Club Rotaract Ndjindji solidaire avec les enfants en situation de rue

Le club Rotaract Pointe-Noire Ndjindji a récemment remis des kits alimentaires, médicaux et hygiéniques aux enfants en situation de rue vivant dans la ville océane. Cette activité s'est déroulée en présence de Michaelli Moe-Koumba Goma, président de ladite association.

Composé essentiellement de sacs de riz, d'huile, de boîtes de lait, d'eau de javel, de papier-toilette et autres aliments, ce don a permis à plus d'une personne de retrouver le sourire. L'objectif étant d'assister ces enfants vulnérables dont les difficultés socioéconomiques se sont accrues avec la pandémie de covid-19. Touchés par cette marque de générosité, les bénéficiaires ont salué le geste du donateur. «Grâce à vous, les regards du monde sont orientés vers nous. En cette date, nous sommes très heureux et nous vous disons merci », a laissé entendre Amour Gaston Kabéya, l'un des enfants bénéficiaires. Cette remise a débuté par une messe d'action de grâces dite par le vicaire général de l'archidiocèse

de Pointe-Noire, Mgr Alain Loemba Makosso. Le prélat a, dans son homélie, attiré l'attention de l'assistance sur la situation de cette couche vulnérable souvent en manque d'amour. « *La vie, ce n'est pas être heureux seul, mais c'est être heureux avec tout le monde, ce n'est pas aussi de voir seulement ses enfants réussir, mais plutôt tous les enfants réussir* », a-t-il signifié.

En effet, les enfants en situation de rue souffrent souvent du regard négatif que la société porte sur eux et de l'absence de relation durable et saine avec leur famille. Le président de ce club Michaelli Moe-Koumba Goma s'est dit prêt à travailler avec d'autres associations pour aider les enfants et les

adolescents en situation de rue de se construire un avenir meilleur. « *Nous avons répondu à l'appel de Caritas, nous invitons d'autres associations à se joindre à nous pour être plus efficace* », a-t-il dit. Après la remise de ce don, les membres du club Rotaract Pointe-Noire Ndjindji ont visité le centre d'accueil des mineurs de Mvoumvou. Ils ont également procédé au planting d'arbre au collège 5 Février de km4. Au total, cinquante-quatre pieds d'arbres ont été plantés dans la cour de cette école. Créé le 18 mars 2019, le Club Rotaract Pointe-Noire Ndjindji est composé de dix-sept membres. Pour le mandat 2020-2021, son bureau exécutif est composé de quatre membres, notamment le président Michaelli Moe-Koumba Goma, la secrétaire Jupci Poumina, la trésorière Donire D'Omom Bourou et le protocole Ruben Miere.

Hugues Prosper Mabonzo



Photo de famille crédit photo» DR «

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

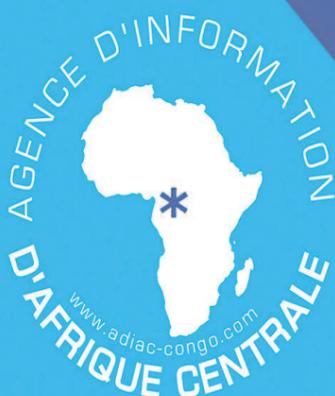


LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



COMMERCE

Mévente des tenues scolaires à Pointe-Noire

Deux mois après la rentrée scolaire, les commerçants des uniformes préconçus ne trouvent plus de preneurs. Les pertes seront grandes le temps d'attendre la prochaine rentrée des classes 2021-2022, pour évacuer les stocks qui restent.

Sous les hangars de fortune au marché Fond de Tié-Tié, sur les emprises de la gare ferroviaire, les tenues scolaires sont exposées. Les vendeurs, parfois désespérément allongés sous les étales, attendent les clients qui n'arrivent presque pas. « Entre septembre et début octobre, les clients venaient nombreux parce qu'ils préparaient la rentrée. Depuis que les cours ont commencé c'est vraiment difficile d'avoir des acheteurs en dehors de ceux qui viennent quand leurs tenues se déchirent et qu'ils ne peuvent pas les coudre », a expliqué Arlette Bayakissa, assise sous son

hangar en train d'interpeller les passants pour attirer leur attention sur les tenues scolaires en vente.

Les uniformes, il y en a pour tous les cycles : maternel, primaire, collège ainsi que des lycées de l'enseignement technique et général. Tout est cousu d'avance, les élèves ou leur parent font le choix en fonction de la taille qui convient. A dire vrai, parmi les vendeurs, certains achètent les tissus pour les faire coudre en variant les tailles et les modèles de sorte que les clients trouvent leur compte. Par ailleurs, il y a des couturières et couturiers qui font le travail en amont dans les ateliers tout en ayant des étales dans les marchés. L'option paraît profitable puisque la vente se fait à deux niveaux.

Pour Yannick Lemvo, un des rares hommes à vendre les uniformes dans ce marché, le commerce des tenues



Des tenues scolaires préconçues en vente au Fonds de Tié-Tié

scolaires préconçues ne devraient se faire que quelques mois avant et après la rentrée. A cet effet, les stocks à disposer devraient être très mesurés pour ne pas enre-

gistrer des pertes, selon lui. Etant donné que la marchandise ne pourrait pas, ils ont intérêt à garder leur mal en patience jusqu'à la rentrée prochaine. Le chemin sera

long, les pertes seront difficiles à combler surtout pour ceux qui n'ont pour marchandise que les tenues et rien d'autres.

Rominique Makaya

PROCESSUS REDD+

La RPDH plaide en faveur du renforcement de l'intégrité dans la gouvernance

Cette sollicitation est formulée dans son rapport publié le 30 novembre sur l'évaluation des risques de corruption dans le processus de réduction des émissions liés à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) en République du Congo. C'était au cours d'une conférence de presse animée par le coordonnateur national de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme, Christian Monzéo, à son siège à l'OCH Pointe-Noire.

En effet, quatre conférenciers ont tour à tour présenté les résultats de l'étude qui a porté sur l'évaluation des risques de corruption du mécanisme REDD+ aux communautés locales et populations autochtones (CLPA). L'objectif étant d'accompagner la République du Congo dans la réussite de ce processus. Cette étude qui était lancée en 2008 est l'un des résultats du

projet "Intégrité dans les initiatives comme REDD+", projet financé par l'Agence française de développement et qui s'inscrit dans l'objectif d'améliorer les défis en matière d'intégrité dans le REDD+ et plus généralement dans l'amélioration de la gouvernance forestière et du développement durable.

Expliquant le contexte, Christian Monzéo a souligné que dans sa

politique de lutte contre les changements climatiques, les autorités congolaises ont accompli certaines réformes en vue d'améliorer la gouvernance forestière, parmi lesquelles, la modification de sa législation forestière en 2000 avec la promulgation de la loi n°16-2000, la signature du traité COMIFAC au niveau régional en 2006 et son engagement en 2008 dans le processus REDD+. La stratégie nationale est d'ailleurs, en cours d'adoption et le pays se trouve actuellement en transition entre la phase de préparation et la phase d'investissement.

Mais, d'après le travail de terrain réalisé par la RPDH et ses parte-

naires, il ressort que les parties prenantes impliquées dans le processus REDD+ sont confrontées à diverses difficultés organisationnelles lorsqu'il s'agit d'accentuer leur impact et de le maintenir, en lien notamment, à la gouvernance, la communication et l'information, le financement et les ressources humaines, a souligné Christian Monzéo. Ce qui signifie que ce secteur n'est pas à l'abri des risques de corruption malgré les actions posées par les autorités gouvernementales. « C'est autant dire que, les fonds destinés à la mise en œuvre de la REDD+ pourraient ne pas échapper à la corruption et ce fléau risque de mettre à mal les avantages que le mécanisme REDD+ peut apporter c'est-à-dire, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et des populations autochtones (CLPA) », a-t-il dit. Aussi, : « Compte-tenu de l'importance des ressources financières dont le pays entend bénéficier dans le cadre du financement de son plan d'investissement REDD+, il paraît crucial de renforcer l'intégrité dans la gouvernance de ce processus », peut-on lire dans ce rapport. Pour ce faire, l'ONG a formulé quelques recommandations: au gouvernement d'améliorer la gouvernance publique et démocratique à travers ce processus afin de permettre aux parties prenantes de s'impliquer davantage dans la prise de décision. À la coordination nationale REDD+ de modifier la manière dont le processus est géré

en effectuant un changement radical qui privilégie une forte participation des parties prenantes dans tout le processus et particulièrement les CLPA à long terme.

Elle demande aux partenaires internationaux impliqués dans le financement de la REDD, de soutenir les initiatives des organisations de la société civile en matière de gouvernance forestière et climatique et d'intéresser les pouvoirs publics à respecter leurs obligations de transparence dans la lutte anti-corruption à travers des réformes juridiques et institutionnelles en vue de combler les lacunes principales dans la gestion participative des ressources naturelles.

Cependant, la société civile doit élaborer de manière proactive des stratégies de plaidoyer pour la mise en œuvre effective des engagements.

Soulignant que, Nina Kiyindou, membre de l'OCDH, a exposé sur la mise à jour des actions de plaidoyer menées dans le cadre de la gouvernance forestière, notamment l'aboutissement de la loi sur le nouveau code forestier et climatique, projet intégrité et l'aboutissement du plaidoyer des acteurs de la société civile sur les textes d'application de la loi portant protection des peuples autochtones. Notons qu'Abdoulaye Sy et Fabrice Kimpoutou, membres de la RPDH ont également exposé sur les risques de corruption dans la gouvernance forestière et climatique.

Charlem Léa Itoua



photo de famille des participants/Adiac

CONCERTATION DE MADINGOU

Le CPOC parle d'un rendez-vous manqué

Le Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC), conduit par Mathias Dzon assisté de Jean Itadi et Christophe Moukouké, a eu un échange le 3 décembre à Brazzaville avec la presse au cours duquel il a qualifié «d'échec» la concertation politique de Madingou.



Les membres du collectif s'exprimant devant la presse

Pour ce collectif, cette rencontre a été «viciée» à la fois dans son organisation, ses objectifs, son déroulement et ses conclusions. Le désir des délégués de l'opposition de construire les moyens de la transparence électorale s'est heurté au «conservatisme de la mouvance présidentielle».

Au plan organisationnel, le collectif a dénoncé l'exclusion de certains partis de l'opposition à l'instar du CADD d'André Okombi Salissa, de l'UPC de Paulin Makaya, de l'UP de Jean Martin Mbemba, du PSDC de Clément Mierassa, de la Convention citoyenne de Bonaventure Mbaya.

Sur les objectifs, le thème retenu pour cette concertation à savoir «Cconsolidons les acquis de la démocratie par des élections libres, transparentes et apaisées» n'a été qu'«un masque», selon ce groupement politique de l'opposition.

« Nous ne regrettons pas d'avoir participé à la concertation de Madingou. Notre participation a eu le mérite d'avoir démontré que dans notre pays, il n'y a pas la pensée unique. Il y a des patriotes qui pensent autrement pour que le pays change. La politique actuelle a échoué », a déclaré Mathias Dzon. Le collectif a rappelé qu'au terme

des débats, il n'y a eu de consensus que sur deux points : le bulletin unique pour tous les candidats et la prise en charge par l'Etat de la formation des agents électoraux et des représentants des candidats.

Madingou 2020 d'après cette plate-forme n'a pas atteint les objectifs de renforcement de la transparence électorale, d'apaisement du climat politique et social dans le pays. Les délégués de la mouvance présidentielle et alliés ont fait échouer ce rendez-vous, ont estimé les membres du collectif.

Jean Jacques Koubemba

CHU

Le directeur général compte équiper le service de cancérologie

Denis Bernard Raiche a effectué une descente au service de cancérologie du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, le 3 décembre, pour s'enquérir de son fonctionnement.

Qualifié par le gouvernement de grand malade nécessitant des soins d'urgence, en raison des difficultés qu'il traverse, le service de cancérologie à l'image des autres services déjà visités présente toujours un tableau technique peu reluisant. L'objectif de la visite est d'avoir l'information de première main concernant les problèmes qui minent ce service de cancérologie, mais aussi l'ensemble des

rapie et de radiothérapie. Répondant à ces doléances, Denis Bernard Raiche a notifié auprès de ses interlocuteurs que cette prise de contact relève d'une nécessité d'identifier les besoins afin de les prioriser. « Nous allons prévoir une séquence d'actualisation, non seulement des 12 milliards déjà décaissés depuis le 30 juin dernier par la BDEAC en matière d'équipement,



Le DG Denis Bernard Raiche à droite

services. A ce effet, les spécialistes évoluant dans ce service ont soumis leurs préoccupations au directeur général du CHU, accompagné de son staff. Elles concernent, entre autres, la prise en charge des patients notamment autour des trois pôles : le pôle chirurgical, de chimiothé-

mais aussi bénéficiaire de l'AFD d'un projet pour l'adduction d'eau en améliorant le sort des patients, mais aussi des employés, d'avoir un milieu sain et propre en ramenant l'eau qui est vitale pour l'ensemble des services », a-t-il indiqué.

Guillaume Ondzé

MUSIQUE

Cegra Karl annonce un nouveau concert à Kinshasa

Après sa prestation à succès du 28 novembre dernier, au village Chétemba à Kinshasa, en République démocratique du Congo, l'artiste musicien Cegra Karl dit le Traumatiseur a indiqué avoir travaillé sur un autre contrat de production dans la même ville.

L'annonce de ce concert en gestation a été faite le 3 décembre lors d'un point de presse que ce jeune artiste chanteur, compositeur et danseur, a animé à Brazzaville. En face des chevaliers de la plume et du micro, l'auteur des chansons « Au nom de l'amour », « Elombé » ou « Ma Panacée » a d'abord marqué sa gratitude à toute personne ayant contribué de près ou de loin



Cegra Karl au centre/Adiac

à la tenue de son premier concert à Kinshasa. « Je dis infiniment merci à tout le monde car c'est le Congo qui gagne. Le concert s'est très bien passé puisque la veille du concert, précisément le 29 novembre, nous avons tenu un autre concert

à Kasavubu. Cela fait suite à notre belle prestation du 28. Je vous informe que nous sommes en train de travailler sur un autre contrat de production toujours à Kin la belle », a déclaré Cegra Karl. Etouffi Devie Grâce Karl, de son vrai nom, a signifié en

outre que ces prestations lui permettent de valoriser la rumba et le talent congolais en général mais surtout sa musique en particulier. Selon Kevin Desperado, le communicateur de l'artiste, le concert du 28 novembre

n'a pas fait l'objet d'une grande campagne de communication du fait que le comité de préparation de cette activité voulait jauger l'aura de l'artiste en ne communiquant que sur les réseaux sociaux. « La mission était bien accomplie car la salle était pleine », a-t-il dit.

Notons qu'à ce jour Cegra Karl est le second musicien de la République du Congo à avoir presté en concert unique à Kinshasa après le groupe Extra musica. Ancien sociétaire de Doudou Copa, le Traumatiseur a profité de l'occasion pour rappeler la sortie dans les tout prochains jours de « Next Level », un maxi single qui réserve plusieurs surprises aux mélomanes de la rumba congolaise.

Rude Ngoma